



# SOMMAIRE

## Salariés des petites entreprises Enquête : « Votre vie au travail »

Tél  
01 42 03 80 12  
fax  
01 53 72 85 71  
atdepresse@cfdt.fr

Contact :  
**Isabelle Perrin**  
Responsable des  
relations presse


Damien Cerqueus  
Attaché de presse

Isabelle Poret  
Assistante

CFDT  
4 bd de la Villette  
75955 Paris Cedex 19

 Petites entreprises  
**Une enquête auprès de 1 108 salariés**

 Représentation dans les TPE  
**Ce que la CFDT propose**

 « Votre vie au travail »  
**Résultats détaillés**

# Petites entreprises

## Une enquête auprès de 1 108 salariés

---

En mars dernier, la CFDT a lancé une enquête intitulée « Votre vie au travail » auprès des salariés des entreprises de moins de 50 personnes. A ce jour, **1 108 questionnaires ont été analysés.**

Au moment de la loi sur la représentation dans les Très petites entreprises (TPE), la CFDT avait la volonté de recueillir l'avis de ces salariés sur leurs conditions de travail, le dialogue social tel qu'ils le vivent et sur leur approche des questions de représentation.

L'enquête est organisée par la confédération puis relayée par les unions régionales et les fédérations. Le travail d'enquête a été mené par des équipes formées à cette pratique.

**L'enquête s'est déroulée dans dix régions :** Bretagne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes.

Le choix d'organisation de l'enquête, principalement géographique, permet **une bonne répartition des secteurs professionnels** : commerce, industrie, transports, bâtiment, hôtellerie restauration, santé, salariés des professions libérales, services et conseils à la personne, services et conseil en entreprise, métier de l'agriculture, etc.

Les résultats font aussi apparaître une population équilibrée tant en genre qu'en âge dans les entreprises, ce qui est cohérent avec l'image donnée par d'autres enquête sur ces salariés.

L'étude se poursuit, mais ces premiers résultats constituent déjà une indication sérieuse de l'opinion des salariés des petites entreprises. **Ce travail de terrain s'inscrit dans une démarche de proximité que la CFDT développe auprès des salariés de ces entreprises afin de mieux prendre en compte leurs situations et leurs aspirations.**

### Les sujets de préoccupation

---

Même si la vie quotidienne est considérée comme normale par 64 % des personnes interrogées, il n'empêche que, comme dans toute entreprise, **certains sujets sont plus préoccupants que d'autres :**

- **Les conditions de travail sont citées par 69 % des salariés consultés ;**
- **La revalorisation des salaires et des primes (68 %).** Cette préoccupation est citée par 75 % des salariés des entreprises de moins de 20.
- L'application du droit du travail (52 %) ;
- La carrière professionnelle (41 %) ;

**Pour les entreprises de moins de 20 salariés, la question des salaires est de loin la plus importante** avec 74 % de citation. Suivent les préoccupations de l'amélioration des conditions de travail (60 %) et l'application de la réglementation du travail (52 %).

## Dialogue social

---

La qualité du dialogue social dans les entreprises de moins de 50 salariés, comme celles de moins de 20, n'échappe pas aux sujets difficiles, voire tabous :

- **Les salaires et primes sont des sujets difficiles pour 66 % des personnes interrogées.** C'est même tabou pour 37 % !
- **42 % des salariés disent que les carrières sont un sujet tabou ;**
- La reconnaissance ou le respect sont perçus par 54 % comme étant un sujet difficile à aborder (tabou 28 %) ;
- La formation professionnelle est un sujet difficile pour 49 %. Plus d'un quart des salariés (28 %) disent qu'il est tabou.

**Dans les entreprises de moins de 20 salariés, la proximité avec l'employeur ne facilite pas le dialogue.** Le tabou des salaires et des primes est plus important que pour l'ensemble des personnes interrogées avec 40 % des réponses, contre 36 % pour les entreprises entre 20 et 50.

Les horaires de travail et les congés constituent les sujets les plus simples à aborder :

- Il est facile et utile de parler des congés et des vacances pour 46 % des salariés ;
- **Il est facile et utile de parler des horaires de travail pour 43 %** (47 % chez les moins de 20).

## Représentation

---

L'enquête aborde aussi la question de la représentation.

- **63 % salariés des entreprises de moins de 50 salariés estiment utile d'avoir un porte-parole auprès de leur employeur.**
- 72 % d'entre eux seraient prêt à accepter, sous certaines conditions, d'être représentants (formation, protection, s'il n'y a personne)
- **La confiance pour les représenter face à leur employeur, va avant tout à une personne qualifiée du monde syndical (53 %),** puis à un collègue de l'entreprise (19 %).

Les salariés des entreprises de moins de 20 expriment la même attente : 60 % pensent que ce serait utile et 74 % accepteraient, sous conditions, de devenir représentants. Leur confiance irait avant tout à une personne issue du monde syndical (48 %).

Plusieurs sujets motivent cette volonté :

- La défense des droits (58 %),
- Les conditions de travail (47 %),
- Les rémunérations (37 %).

Les salariés des entreprises de moins de 20 salariés trouvent la question de la défense des droits la plus motivante (58 %). Suivent celles des rémunérations et de l'amélioration des conditions de travail avec 43 %.

**Les résultats de cette étude renforcent et confirment les orientations de la CFDT :**

- Sur les points clefs du projet de loi ;
- Sur ce que nous revendiquons et obtenons dans les commissions paritaires qui existent déjà (accords dans les hôtels-café-restaurants et dans les transports, mise en place de CPHSCT dans l'agriculture...)

# Représentation dans les TPE

## Ce que la CFDT propose

---

Sur la question de la représentation dans les Très petites entreprises, la CFDT estime qu'il faut répondre à un triple enjeu :

- **Mettre fin à l'inégalité touchant les salariés et les entreprises de moins de 11 salariés** quant à la possibilité d'une représentation collective, tout en adaptant celle-ci à la réalité des entreprises de petite taille ;
- **Eviter de créer des inégalités de droits entre les salariés des très petites entreprises**, selon leur branche professionnelle et leur implantation géographique ;
- **Mesurer l'audience des organisations syndicales à partir de leur activité en direction des salariés de ces entreprises**, avec des modalités incitant à la participation électorale.

Quatre critères répondent à la nécessaire équité de représentation quelle que soit la taille de l'entreprise :

- **La proximité géographique et professionnelle entre les salariés et leurs représentants**, au moyen d'une représentation interentreprises ;
- **L'élection directe des représentants sur liste syndicale**. Ces représentants doivent être salariés des entreprises concernées ;
- **Le traitement par l'instance de représentation des questions d'emploi, de santé au travail et d'évolution des compétences**. Chacune de ces instances ayant la possibilité d'élargir son champ ;
- **Les moyens pour les représentants des salariés d'exercer leur fonction sans discrimination**.

La CFDT souhaite donc :

- La création de **commissions paritaires territoriales de branches ou interbranches** dont les périmètres seraient définis par la voie de la négociation collective d'ici fin 2011. En l'absence d'accord un dispositif supplétif doit être prévu pour que les commissions soient effectivement mises en place ;
- **L'élection des représentants d'ici fin 2012 sur des listes syndicales**, ce qui permettrait de mesurer l'audience des organisations syndicales selon un dispositif de même nature que celui applicable aux salariés des autres entreprises.

La représentation collective des salariés de petites entreprises ne peut se faire à l'identique à celle des plus grandes. **Il est nécessaire de respecter les spécificités**

**de ces entreprises.** Pour autant il faut donner aux entreprises et aux salariés la possibilité de développer un dialogue social positif et porteur de progrès pour tous.

**Le projet de loi en discussion est déjà minimaliste :** il propose que les commissions paritaires soient facultatives et que les élections se fassent sur sigles. **Des parlementaires de la majorité veulent en plus la vider de son sens** en s'opposant à l'article 6 (création des commissions paritaires). La CFDT a déjà condamné plusieurs fois cette vision réactionnaire des organisations syndicales et du dialogue social.

## **Représentation dans les TPE, les principales étapes**

---

**2008.** La loi du 20 août sur le dialogue social et la représentativité des organisations syndicales prévoit « l'intervention d'une loi suivant les résultats d'une négociation nationale interprofessionnelle sur les moyens de renforcer l'effectivité de la représentation collective du personnel dans les petites entreprises et d'y mesurer l'audience des organisations syndicales ».

**Juin 2009.** La délibération sociale entre syndicats et patronat commence.

**22 décembre 2009.** La négociation qui devait s'ouvrir est annulée. Le Medef et la CGPME refusent de s'y engager, contrairement à la promesse inscrite dans la position commune d'avril 2008 de « développer le dialogue social dans les entreprises, en particulier les PME et TPE [...] en se donnant les moyens de renforcer l'effectivité de la représentation collective du personnel, afin d'élargir le plus possible le nombre de salariés bénéficiant d'une représentation collective ».

**20 janvier 2010.** L'Union Professionnelle Artisanale et quatre organisations syndicales (CFDT, CGT, CFE-CGC et CFTC) signent une lettre commune au Premier ministre et au ministre du Travail pour demander que la loi :

- Couvre toutes les entreprises dans lesquelles il n'y a pas d'obligation légale de mettre en place une institution représentative du personnel ;
- Permette la création de commissions paritaires territoriales dont les représentants sont élus. Celles-ci apporteraient une aide en matière de dialogue social et assureraient auprès des salariés et des chefs d'entreprise des missions d'information et de sensibilisation en matière de relations du travail ;
- Permette la mesure de l'audience des organisations syndicales dans les branches composées essentiellement de petites entreprises.

**8 juin 2010.** Un projet de loi est voté au Sénat. Le texte propose :

- Que la mise en place de commissions paritaires soit facultative. Elle dépendrait de l'accord d'organisations patronales dont on constate qu'elles se prononcent publiquement contre leur existence ;
- Que la mesure de l'audience des organisations syndicales par les salariés des très petites entreprises repose sur un vote pour des sigles syndicaux et non pour l'élection de représentants, ce qui serait un obstacle important à la participation électorale.

**7 juillet 2010.** Le projet de loi est examiné à l'Assemblée nationale.



# Petites entreprises

## Votre vie au travail

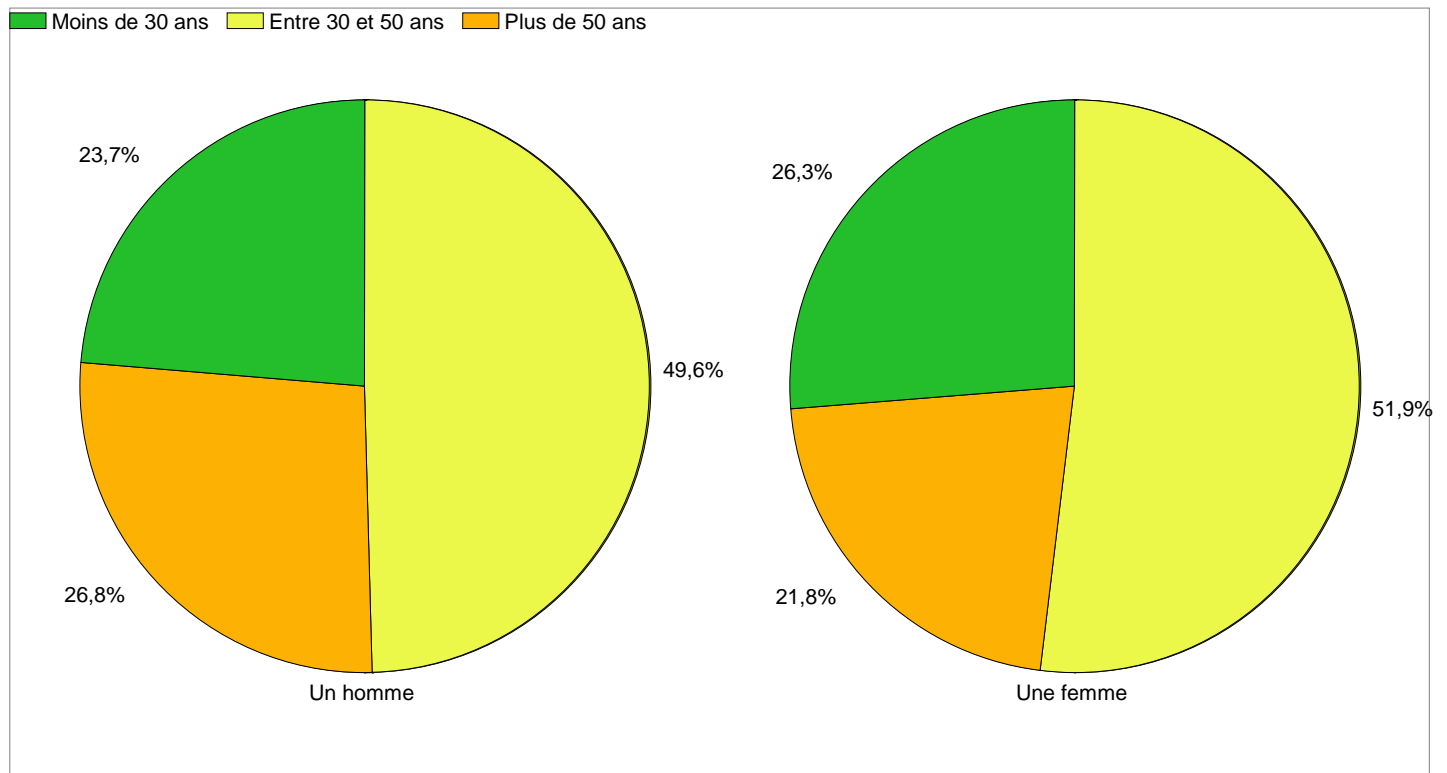
Résultats détaillés

Juin 2010

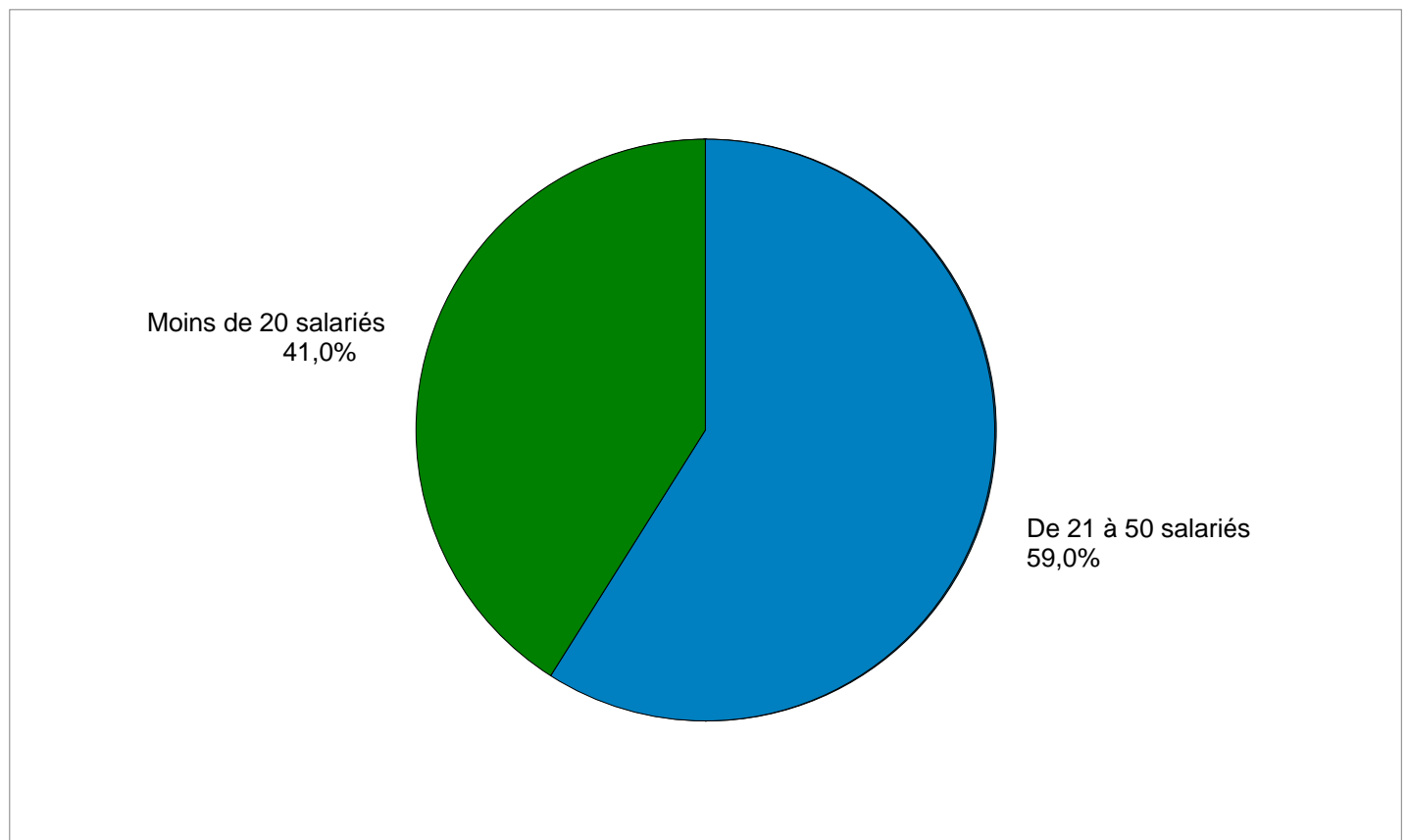
**Cfdt**  
des choix, des actes

---

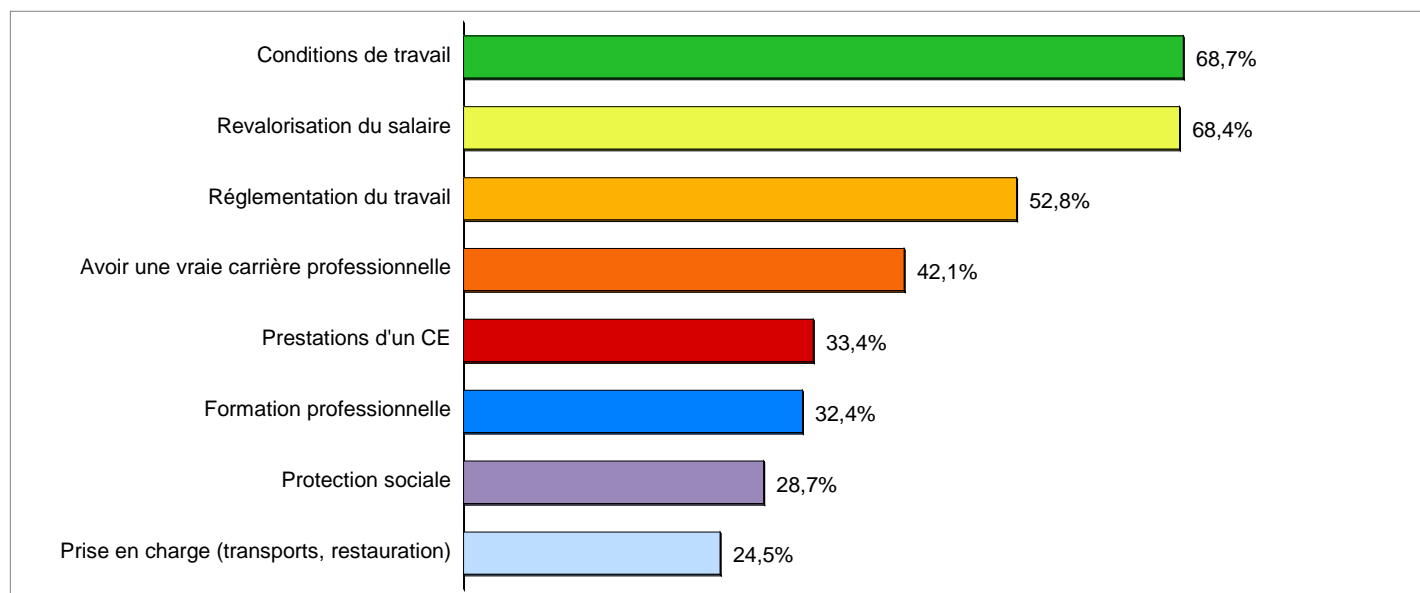
### Représentation par âge et par sexe



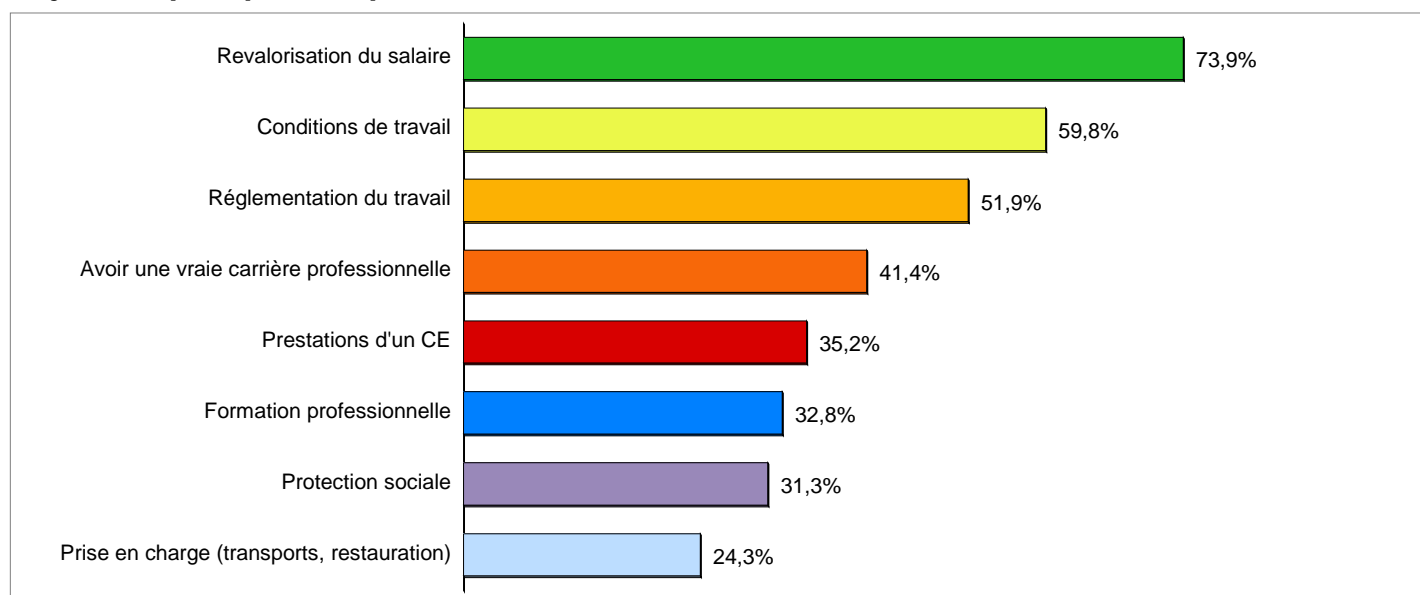
### Taille des entreprises



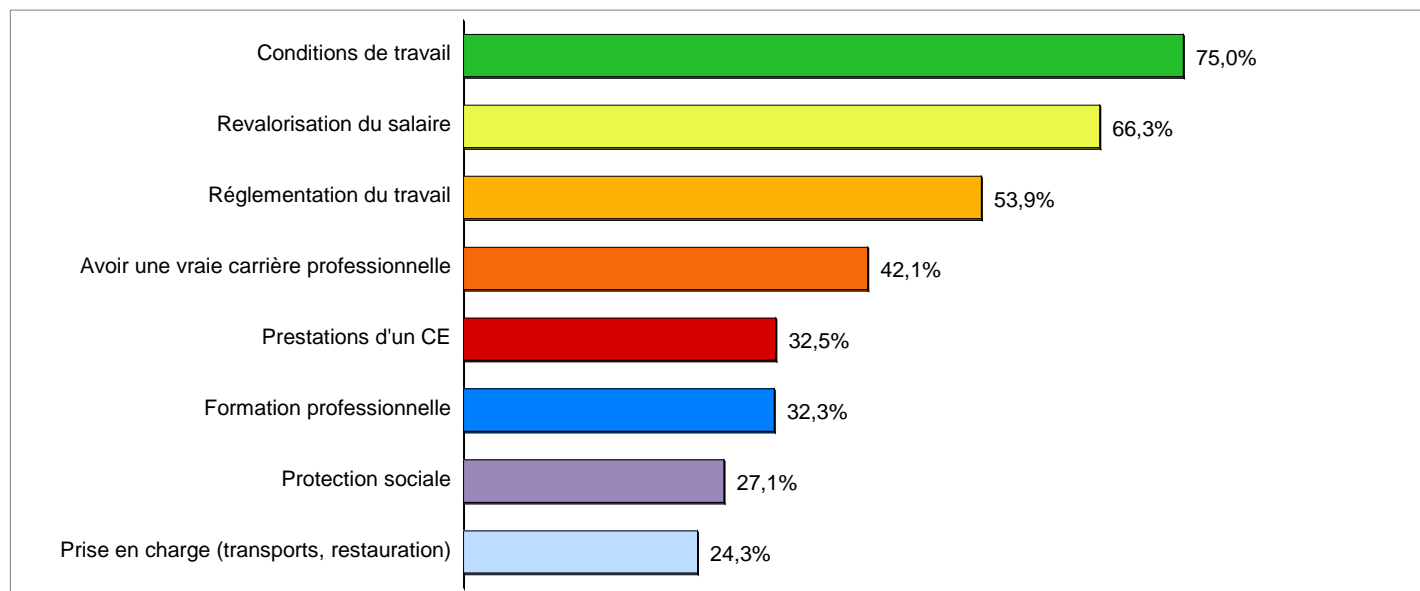
### Sujets les plus préoccupants



### Sujets les plus préoccupants - Moins de 20 salariés



### Sujets les plus préoccupants - Entre 21 et 50 salariés



**Vous êtes :**

	Effectifs	%	% répondants
Un homme	580	52,3%	52,8%
Une femme	519	46,8%	47,2%
Sans réponse	9	0,8%	
Total	1 108	100,0%	100,0%

**Quelle est la taille de votre entreprise ?**

	Effectifs	%	% répondants
Moins de 20 salariés	412	37,2%	41,0%
Plus de 20 salariés	592	53,4%	59,0%
Sans réponse	104	9,4%	
Total	1 108	100,0%	100,0%

**Quel âge avez-vous ?**

	Effectifs	%	% Cumulé
Moins de 20 ans	32	2,9%	2,9%
Entre 21 et 30 ans	243	21,9%	24,8%
Entre 31 et 40 ans	239	21,6%	46,4%
Entre 41 et 50 ans	320	28,9%	75,3%
Entre 51 et 60 ans	251	22,7%	97,9%
Plus de 60 ans	20	1,8%	99,7%
Sans réponse	3	0,3%	100,0%
Total	1 108	100,0%	

**Quelle est votre ancienneté dans l'entreprise ?**

	Effectifs	%	% Cumulé
Moins de 1 an	141	12,7%	12,7%
Entre 1 et 5 ans	326	29,4%	42,1%
Entre 5 et 20 ans	405	36,6%	78,7%
Plus de 20 ans	218	19,7%	98,4%
Sans réponse	18	1,6%	100,0%
Total	1 108	100,0%	

**Quels sont les sujets qui, actuellement, vous préoccupent le plus dans le cadre de votre travail ?**

*Global*

4 réponses possibles	Effectifs	%	% répondants
Faire appliquer la réglementation du travail	571	51,5%	52,8%
Améliorer mes conditions de travail	743	67,1%	68,7%
Accéder à une formation professionnelle	350	31,6%	32,4%
Avoir une vraie carrière professionnelle	455	41,1%	42,1%
Améliorer ma protection sociale	310	28,0%	28,7%
Obtenir une revalorisation de mon salaire et de mes primes	739	66,7%	68,4%
Obtenir une meilleure prise en charge de mes frais de transports ou de restauration	265	23,9%	24,5%
Bénéficier des prestations d'un comité d'entreprise	361	32,6%	33,4%
Sans réponse	27	2,4%	
Total	1 108	100,0%	100,0%

*Moins de 20 salariés*

4 réponses possibles	Effectifs	%	% répondants
Faire appliquer la réglementation du travail	209	50,7%	51,9%
Améliorer mes conditions de travail	241	58,5%	59,8%
Accéder à une formation professionnelle	132	32,0%	32,8%
Avoir une vraie carrière professionnelle	167	40,5%	41,4%
Améliorer ma protection sociale	126	30,6%	31,3%
Obtenir une revalorisation de mon salaire et de mes primes	298	72,3%	73,9%
Obtenir une meilleure prise en charge de mes frais de transports ou de restauration	98	23,8%	24,3%
Bénéficier des prestations d'un comité d'entreprise	142	34,5%	35,2%
Sans réponse	9	2,2%	
Total	412	100,0%	100,0%

*Entre 21 et 50 salariés*

4 réponses possibles	Effectifs	%	% répondants
Faire appliquer la réglementation du travail	310	52,4%	53,9%
Améliorer mes conditions de travail	431	72,8%	75,0%
Accéder à une formation professionnelle	186	31,4%	32,3%
Avoir une vraie carrière professionnelle	242	40,9%	42,1%
Améliorer ma protection sociale	156	26,4%	27,1%
Obtenir une revalorisation de mon salaire et de mes primes	381	64,4%	66,3%
Obtenir une meilleure prise en charge de mes frais de transports ou de restauration	140	23,6%	24,3%
Bénéficier des prestations d'un comité d'entreprise	187	31,6%	32,5%
Sans réponse	17	2,9%	
Total	592	100,0%	100,0%

**Des relations quotidiennes au travail, vous dites :**

*Global*

	Effectifs	%	% répondants
Les relations sont sympathiques, c'est agréable de travailler dans ces conditions	224	20,2%	20,4%
Les relations sont normales, même s'il arrive qu'il y ait quelques moments de tensions	483	43,6%	44,1%
Les relations sont souvent dégradées, même s'il y a quelques moments de calme	223	20,1%	20,3%
Les relations dans l'entreprise sont très tendues. "C'est usant !"	166	15,0%	15,1%
Sans réponse	12	1,1%	
Total	1 108	100,0%	100,0%

*Moins de 20 salariés*

	Effectifs	%	% répondants
Les relations sont sympathiques, c'est agréable de travailler dans ces conditions	96	23,3%	23,4%
Les relations sont normales, même s'il arrive qu'il y ait quelques moments de tensions	184	44,7%	44,9%
Les relations sont souvent dégradées, même s'il y a quelques moments de calme	81	19,7%	19,8%
Les relations dans l'entreprise sont très tendues. "C'est usant !"	49	11,9%	12,0%
Sans réponse	2	0,5%	
Total	412	100,0%	100,0%

*Entre 21 et 50 salariés*

	Effectifs	%	% répondants
Les relations sont sympathiques, c'est agréable de travailler dans ces conditions	104	17,6%	17,7%
Les relations sont normales, même s'il arrive qu'il y ait quelques moments de tensions	256	43,2%	43,6%
Les relations sont souvent dégradées, même s'il y a quelques moments de calme	122	20,6%	20,8%
Les relations dans l'entreprise sont très tendues. "C'est usant !"	105	17,7%	17,9%
Sans réponse	5	0,8%	
Total	592	100,0%	100,0%

**Comment réagissez-vous en cas de difficultés professionnelles ?**

*Global*

	Effectifs	%	% répondants
Je demande conseil à mon employeur et les choses se règlent intelligemment	252	22,7%	23,2%
Je demande à mes collègues et je trouve toujours une solution	402	36,3%	36,9%
Je me débrouille toujours seul(e) et je trouve toujours une solution	292	26,4%	26,8%
Je dois me débrouiller seul(e) et j'ai peur de ne pas trouver de solution	142	12,8%	13,1%
Sans réponse	20	1,8%	
Total	1 108	100,0%	100,0%

*Moins de 20 salariés*

	Effectifs	%	% répondants
Je demande conseil à mon employeur et les choses se règlent intelligemment	102	24,8%	25,2%
Je demande à mes collègues et je trouve toujours une solution	123	29,9%	30,4%
Je me débrouille toujours seul(e) et je trouve toujours une solution	126	30,6%	31,1%
Je dois me débrouiller seul(e) et j'ai peur de ne pas trouver de solution	54	13,1%	13,3%
Sans réponse	7	1,7%	
Total	412	100,0%	100,0%

*Entre 21 et 50 salariés*

	Effectifs	%	% répondants
Je demande conseil à mon employeur et les choses se règlent intelligemment	126	21,3%	21,7%
Je demande à mes collègues et je trouve toujours une solution	240	40,5%	41,3%
Je me débrouille toujours seul(e) et je trouve toujours une solution	143	24,2%	24,6%
Je dois me débrouiller seul(e) et j'ai peur de ne pas trouver de solution	72	12,2%	12,4%
Sans réponse	11	1,9%	
Total	592	100,0%	100,0%

**A qui feriez-vous le plus confiance pour vous représenter face à votre employeur ?***Global*

	Effectifs	%	% répondants
Un collègue de votre entreprise	190	17,1%	18,6%
Une personne extérieure à votre entreprise	119	10,7%	11,7%
Une personne qualifiée issue de votre branche d'activité	174	15,7%	17,1%
Une personne qualifiée issue du monde syndical	536	48,4%	52,6%
Sans réponse	89	8,0%	
Total	1 108	100,0%	100,0%

*Moins de 20 salariés*

	Effectifs	%	% répondants
Un collègue de votre entreprise	74	18,0%	19,1%
Une personne extérieure à votre entreprise	59	14,3%	15,2%
Une personne qualifiée issue de votre branche d'activité	65	15,8%	16,8%
Une personne qualifiée issue du monde syndical	189	45,9%	48,8%
Sans réponse	25	6,1%	
Total	412	100,0%	100,0%

*Entre 21 et 50 salariés*

	Effectifs	%	% répondants
Un collègue de votre entreprise	103	17,4%	19,1%
Une personne extérieure à votre entreprise	54	9,1%	10,0%
Une personne qualifiée issue de votre branche d'activité	92	15,5%	17,1%
Une personne qualifiée issue du monde syndical	290	49,0%	53,8%
Sans réponse	53	9,0%	
Total	592	100,0%	100,0%

**Plus précisément sur les thèmes suivants, que dites-vous du dialogue avec votre employeur ?**

*Moins de 20 salariés*

	Facile et utile		Facile et inutile		Difficile mais parfois utile		Tabou : on n'en parle pas		Sans réponse	
Horaires de travail	196	47,6%	42	10,2%	102	24,8%	56	13,6%	16	3,9%
Congés / vacances	182	44,2%	51	12,4%	106	25,7%	48	11,7%	25	6,1%
Salaires / primes	59	14,3%	50	12,1%	115	27,9%	163	39,6%	25	6,1%
Organisation et charge de travail	115	27,9%	61	14,8%	134	32,5%	68	16,5%	34	8,3%
Formation professionnelle	119	28,9%	59	14,3%	67	16,3%	134	32,5%	33	8,0%
Evolution de carrière	64	15,5%	54	13,1%	73	17,7%	185	44,9%	36	8,7%
Reconnaissance, respect	126	30,6%	47	11,4%	92	22,3%	120	29,1%	27	6,6%

*Entre 21 et 50 salariés*

	Facile et utile		Facile et inutile		Difficile mais parfois utile		Tabou : on n'en parle pas		Sans réponse	
Horaires de travail	246	41,6%	63	10,6%	172	29,1%	72	12,2%	39	6,6%
Congés / vacances	278	47,0%	63	10,6%	152	25,7%	46	7,8%	53	9,0%
Salaires / primes	86	14,5%	57	9,6%	172	29,1%	215	36,3%	62	10,5%
Organisation et charge de travail	126	21,3%	79	13,3%	209	35,3%	113	19,1%	65	11,0%
Formation professionnelle	154	26,0%	64	10,8%	144	24,3%	148	25,0%	82	13,9%
Evolution de carrière	80	13,5%	65	11,0%	133	22,5%	239	40,4%	75	12,7%
Reconnaissance, respect	131	22,1%	72	12,2%	155	26,2%	171	28,9%	63	10,6%

**Ressentez-vous le besoin d'être représenté par un porte-parole des salariés ?**

*Global*

	Effectifs	%	% répondants
Oui, ce serait utile	668	60,3%	63,2%
Sans avis	231	20,8%	21,9%
Non, je n'en vois pas l'utilité	158	14,3%	14,9%
Sans réponse	51	4,6%	
Total	1 108	100,0%	100,0%

*Moins de 20 salariés*

	Effectifs	%	% répondants
Oui, ce serait utile	232	56,3%	59,0%
Sans avis	89	21,6%	22,6%
Non, je n'en vois pas l'utilité	72	17,5%	18,3%
Sans réponse	19	4,6%	
Total	412	100,0%	100,0%

*Entre 21 et 50 salariés*

	Effectifs	%	% répondants
Oui, ce serait utile	371	62,7%	65,7%
Sans avis	122	20,6%	21,6%
Non, je n'en vois pas l'utilité	72	12,2%	12,7%
Sans réponse	27	4,6%	
Total	592	100,0%	100,0%

**Si l'on vous proposait de devenir porte-parole des salariés de votre entreprise, que feriez-vous ?**

*Global*

	Effectifs	%	% répondants
Vous accepteriez naturellement	199	18,0%	18,4%
Vous hésiteriez et n'accepteriez que sous conditions de protection et de formation	332	30,0%	30,7%
Vous n'accepteriez que "s'il n'y a vraiment personne"	262	23,6%	24,3%
Vous n'accepteriez pas, par principe	287	25,9%	26,6%
Sans réponse	28	2,5%	
Total	1 108	100,0%	100,0%

*Moins de 20 salariés*

	Effectifs	%	% répondants
Vous accepteriez naturellement	69	16,7%	17,1%
Vous hésiteriez et n'accepteriez que sous conditions de protection et de formation	118	28,6%	29,2%
Vous n'accepteriez que "s'il n'y a vraiment personne"	112	27,2%	27,7%
Vous n'accepteriez pas, par principe	105	25,5%	26,0%
Sans réponse	8	1,9%	
Total	412	100,0%	100,0%

*Entre 21 et 50 salariés*

	Effectifs	%	% répondants
Vous accepteriez naturellement	113	19,1%	19,6%
Vous hésiteriez et n'accepteriez que sous conditions de protection et de formation	173	29,2%	30,0%
Vous n'accepteriez que "s'il n'y a vraiment personne"	128	21,6%	22,2%
Vous n'accepteriez pas, par principe	163	27,5%	28,2%
Sans réponse	15	2,5%	
Total	592	100,0%	100,0%

**Si vous deviez assumer ce rôle de représentant, quelles seraient vos principales sources de motivation ?**

*Global*

2 réponses possibles	Effectifs	%	% répondants
Améliorer les conditions de travail dans votre entreprise	487	44,0%	46,9%
Défendre les droits des salariés	601	54,2%	57,9%
Désamorcer les conflits, les tensions	302	27,3%	29,1%
Obtenir, développer la formation professionnelle	99	8,9%	9,5%
Agir sur les rémunérations	386	34,8%	37,2%
Sans réponse	70	6,3%	
Total	1 108	100,0%	100,0%

*Moins de 20 salariés*

2 réponses possibles	Effectifs	%	% répondants
Améliorer les conditions de travail dans votre entreprise	170	41,3%	43,6%
Défendre les droits des salariés	215	52,2%	55,1%
Désamorcer les conflits, les tensions	101	24,5%	25,9%
Obtenir, développer la formation professionnelle	40	9,7%	10,3%
Agir sur les rémunérations	170	41,3%	43,6%
Sans réponse	22	5,3%	
Total	412	100,0%	100,0%

*Entre 21 et 50 salariés*

2 réponses possibles	Effectifs	%	% répondants
Améliorer les conditions de travail dans votre entreprise	271	45,8%	48,9%
Défendre les droits des salariés	322	54,4%	58,1%
Désamorcer les conflits, les tensions	172	29,1%	31,0%
Obtenir, développer la formation professionnelle	51	8,6%	9,2%
Agir sur les rémunérations	191	32,3%	34,5%
Sans réponse	38	6,4%	
Total	592	100,0%	100,0%

**Si vous deviez assumer ce rôle de représentant, quels seraient vos principaux freins ?**

*Global*

2 réponses possibles	Effectifs	%	% répondants
Manque de temps	442	39,9%	42,7%
Manque de compétences / connaissances	512	46,2%	49,4%
Manque d'appui et de formation	318	28,7%	30,7%
Crainte de pressions / sanctions de l'employeur	420	37,9%	40,5%
Sans réponse	72	6,5%	
Total	1 108	100,0%	100,0%

*Moins de 20 salariés*

2 réponses possibles	Effectifs	%	% répondants
Manque de temps	154	37,4%	39,4%
Manque de compétences / connaissances	185	44,9%	47,3%
Manque d'appui et de formation	121	29,4%	30,9%
Crainte de pressions / sanctions de l'employeur	166	40,3%	42,5%
Sans réponse	21	5,1%	
Total	412	100,0%	100,0%

*Entre 21 et 50 salariés*

2 réponses possibles	Effectifs	%	% répondants
Manque de temps	241	40,7%	43,8%
Manque de compétences / connaissances	283	47,8%	51,5%
Manque d'appui et de formation	170	28,7%	30,9%
Crainte de pressions / sanctions de l'employeur	215	36,3%	39,1%
Sans réponse	42	7,1%	
Total	592	100,0%	100,0%

**De votre avenir professionnel, vous dites ?**

Global

	Effectifs	%	% répondants
Il est insatisfaisant, j'aimerais changer d'entreprise quitte à me reconvertir	339	30,6%	32,9%
Il n'est pas très motivant, je souhaite changer de fonction dans l'entreprise	185	16,7%	18,0%
Il est motivant, dans ces conditions je n'envisage pas de changer de situation	177	16,0%	17,2%
Ca me va, je souhaite rester à cette fonction	329	29,7%	31,9%
Sans réponse	78	7,0%	
Total	1 108	100,0%	100,0%

Moins de 20 salariés

	Effectifs	%	% répondants
Il est insatisfaisant, j'aimerais changer d'entreprise quitte à me reconvertir	129	31,3%	33,6%
Il n'est pas très motivant, je souhaite changer de fonction dans l'entreprise	70	17,0%	18,2%
Il est motivant, dans ces conditions je n'envisage pas de changer de situation	72	17,5%	18,8%
Ca me va, je souhaite rester à cette fonction	113	27,4%	29,4%
Sans réponse	28	6,8%	
Total	412	100,0%	100,0%

Entre 21 et 50 salariés

	Effectifs	%	% répondants
Il est insatisfaisant, j'aimerais changer d'entreprise quitte à me reconvertir	178	30,1%	32,0%
Il n'est pas très motivant, je souhaite changer de fonction dans l'entreprise	103	17,4%	18,5%
Il est motivant, dans ces conditions je n'envisage pas de changer de situation	95	16,0%	17,1%
Ca me va, je souhaite rester à cette fonction	181	30,6%	32,5%
Sans réponse	35	5,9%	
Total	592	100,0%	100,0%